

## **Éleveurs et salariés actionnaires unis et engagés**

A l'heure des transitions agricoles, relever ensemble et solidaires les défis économiques, environnementaux et sociétaux, inspire plus que jamais la transformation de notre modèle coopératif laitier.

Faire des choix engagés, c'est l'ambition de Sodiaal, incarnée par la décision de nous, éleveurs, d'ouvrir le capital social à tous les salariés de la coopérative cette fin d'année. L'actionnariat salarié développe une démarche vertueuse par sa capacité à retisser du lien, donner du sens au projet commun, au collectif, comme le projetait la loi Pacte. Et ce, à l'heure où les entreprises, dans toute leur diversité, sont attentives à mobiliser leurs collaborateurs.

L'actionnariat salarié s'inscrit pleinement dans les valeurs, l'esprit coopératif et notre vision stratégique. Cette première campagne réussie d'ouverture du capital a fédéré plus d'un millier de collaborateurs (1170) dans tous les territoires laitiers, dans une proximité féconde avec les éleveurs et leurs fermes familiales qui essaient dans plus de 70 départements dans l'hexagone.

Au sein de notre coopérative, créée en 1964, c'est aussi l'expression d'une volonté d'ouverture et de partenariat encore plus étroit entre les 18.000 éleveurs adhérents et les 9.000 collaborateurs. Là où la coopérative puisait sa force dans les unions successives d'éleveurs, elle le puise aujourd'hui aussi dans cet engagement des salariés, comme elle le puise dans la confiance des consommateurs dans ses marques patrimoniales (du lait de consommation et bio Candia, aux fromages AOP Entremont et bien d'autres). Être un acteur majeur des territoires nous donne la responsabilité de faire converger toutes ces aspirations.

Nous pouvons être fiers de cette campagne pionnière entamée dans un contexte sanitaire et économique instables. J'y vois une marque de confiance mutuelle dans l'avenir de notre modèle, engagé dans une transition durable. Nous relèverons ensemble les défis de demain, ils sont nombreux, environnementaux, climatiques, économiques, humains, comme l'impérative transmission aux jeunes agriculteurs.

Alors que nous préparons la deuxième campagne d'acquisition de parts sociales, les nouveaux sociétaires salariés de notre coopérative pourront élire 24 délégués votants en AG qui rejoindront les 286 délégués élus par les producteurs et qui proposeront un représentant des salariés au sein du Conseil d'administration. C'est la démonstration d'un partage des décisions dans le respect de l'adage « un associé, une voix ». Aujourd'hui chaque salarié dans sa région peut devenir associé, propriétaire de parts sociales accessibles, partie prenante de la gouvernance.

C'est le rôle du modèle coopératif de soutenir ces aspirations à plus de démocratie collégiale dans les décisions. Oui, l'actionnariat salarié est une nouvelle force qui compte aux côtés des éleveurs qui témoigne de la vitalité du collectif. C'est un levier d'engagement et de performance qui prépare l'avenir.

Alors rassemblons toutes ces forces vives dans l'effort de relance orienté vers les transitions au service d'une alimentation de qualité et durable pour tous. Grâce à cette communauté de projet, cette communauté de responsabilité, Sodiaal va pouvoir partager encore plus largement sa vision du lait de demain. Je m'y engage avec enthousiasme.

L'actionnariat salarié coopératif est un pas décisif dans notre volonté d'ouverture et de dialogue, un dialogue de qualité qui prendra également le visage d'une large consultation publique organisée cette année par Sodiaal auprès des éleveurs, des salariés, des consommateurs. Le lait de demain, c'est nous avec vous.

**Damien Lacombe**  
**Président de Sodiaal**